



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION
LEOP'ART POUR L'ORGANISATION D'UN
ATELIER DANSE DANS LE CADRE DE LA
SEMAINE ZEN**

**DÉCISION N° DM-20-022
EN DATE DU 20 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Léop'Art, sise 41-43, rue Raymond-du-Temple 94300 Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, un atelier collectif de danse, le vendredi 7 février 2020, de 15h à 17h, dans la salle Robert-Louis, située 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association Léop'Art, sise 41-43, rue Raymond-du-Temple 94300 Vincennes, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier collectif de danse, le vendredi 7 février 2020, de 15h à 17h, dans la salle Robert-Louis, située 98, rue de Fontenay 94300 Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la
démocratie locale et de la vie des quartiers,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200120-lmc1H7083H1-AR Date de réception en Préfecture : 20/01/2020 Date de Publication : 20/01/2020
